

Les **candidatures** doivent être adressées par courriel à samira.barfi@ulb.be, la date limite de réception des formulaires signés étant fixée au vendredi 24 novembre 2023 à 16h30.

Les soussignés présentent leur candidature de délégué effectif ou suppléant de leur corps électoral à l'élection des membres du Conseil facultaire et déclarent adhérer au principe du Libre Examen et s'engager à respecter les Statuts organiques de l'Université consultables à la page Web :

<https://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/docs/STATUTS-ORGANIQUES.pdf>

	CANDIDAT EFFECTIF	CANDIDAT SUPPLÉANT
NOM DE LISTE (1)		
Nom		
Prénom		
N° carte étudiant		
Année d'études		
Adresse e-mail		
Numéro de téléphone		
Adresse		
Signature		

(1) En cas de choix d'un nom de liste, il sera utilisé sur les bulletins de vote. Si aucun nom de liste n'a été sélectionné par le candidat lui-même, le nom du candidat effectif sera utilisé en lieu et place du nom de liste.